

Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Saint-Colomban au 31 décembre 2025

Selon les dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, vous recevez aujourd'hui le rapport de la situation financière de la Ville. Il faut ainsi voir cette version comme une mise à jour de la version de décembre dernier, adaptée grâce aux états financiers déposés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de juin. L'objectif de ce rapport est de vous renseigner sur les états financiers de la Ville.

À la suite du dépôt du rapport financier 2025 consolidé du vérificateur externe, les charges de fonctionnement de la Ville incluant le financement à long terme des activités d'investissement et les affectations se sont élevées à 25 611 103 \$. Les revenus de fonctionnement pour l'année 2025 ont été de 28 905 915 \$. Le rapport du vérificateur indique donc, pour l'administration municipale, un excédent de fonctionnement pour l'exercice à des fins fiscales de 3 294 812 \$. Ce surplus est principalement explicable par l'augmentation des revenus de mutations et de diverses subventions au courant de l'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous confirme que la rémunération annuelle du maire est de 55 463 \$, en plus d'une allocation de dépenses de 20 261 \$. La rémunération de chaque conseiller est de 19 893 \$ avec une allocation de dépenses de 10 299 \$. Dans les états financiers déposés, la liste de tous les élus ayant reçu un salaire et une allocation de dépenses est bien détaillée.

Je tiens tout d'abord à remercier Amyot Gélinas et le Service des finances pour le travail réalisé dans le cadre du dépôt des états financiers 2025. C'était la dernière année du mandat octroyé. Je tiens à remercier toute l'équipe ainsi que l'associée principale à notre dossier madame Catherine Millette. Nous avons, ensemble, pu établir des nouveaux paramètres comptables et répondre à différents défis afin de mettre à jour les pratiques comptables de la Ville. Je tiens aussi à souligner le travail du trésorier de la Ville de Saint-Colomban, M. Maxime Hénault.

Encore une fois cette année, je prendrai le temps d'expliquer les variations constatées dans les revenus soutirés et les dépenses encourues.

D'entrée de jeu, la Ville ne tient pas compte, dans son budget, de l'impact du développement immobilier et de l'amélioration de propriétés dans ses prévisions de revenus. Cette année ne fait pas exception.

Dans une ville en croissance, ce montant devient forcément positif et génère un écart cyclique à la hausse sur les revenus projetés. À ce titre, les revenus tirés de la taxation liés à la croissance du parc immobilier ont été de 383 221 \$ en 2025. Plusieurs de nos sources de revenus ont été plus importantes que les prévisions budgétaires. D'abord, les droits de mutation mobilière ont excédé la cible de 1 936 358 \$. Un montant total de 4 373 758 \$ a été cumulé durant l'année 2025. Les transferts, principalement le point de croissance de TVQ, ont augmenté de 286 540 \$ en fonction des prévisions. Une autre augmentation notable en termes de revenus concerne la compensation pour la collecte sélective de matières recyclables. Le système de contribution a changé en cours d'année et nous n'avions pu le budgéter si bien que le montant de 301 346 \$ reçu a généré un bénéfice non calculé. Ces 3 données expliquent en grande partie le surplus annuel 2025 bien que les autres postes décrivant les revenus de fonctionnement aient aussi subi une hausse des revenus, mais de moins grande ampleur. Bien que nous ayons augmenté les montants liés aux amendes, nous collectons moins de revenus tirés de cette activité. Encore cette année, la diminution est présente et ceci nous préoccupe dans la mesure où nous demandons que notre Service d'urbanisme soit sévère sur l'application des règlements. Il est aussi à noter une diminution des revenus d'intérêts liée aux placements de portefeuille. La Ville n'a pas plusieurs moyens à sa disposition pour diversifier ses revenus de placements et c'est une revendication municipale défendue actuellement auprès de Québec. Donc, en globalité, la Ville a généré 3 083 405 \$ en revenus supplémentaires au cours de l'année 2025.

Concernant les dépenses générales, la Ville a généré des dépenses qui ont excédé le budget représentant un montant de 55 \$ sans ventilation de l'amortissement. C'est donc dire que les services ont respecté pratiquement « à la cenne » les prévisions budgétaires. L'excédent est donc généré entièrement par des revenus supplémentaires. Évidemment, ce constat est global parce que les dépenses ont varié davantage à l'intérieur des services. La fin 2025 a été caractérisée par une arrivée précoce de l'hiver. L'impact est direct aux transports puisque nos achats liés au déneigement ont été plus importants. L'impact de la récupération des aqueducs privés par décret gouvernemental apparaît aussi dans nos dépenses imprévues. C'est une responsabilité principale de la Ville de s'assurer que les citoyens puissent avoir accès à une eau potable convenable et les scénarios n'étaient pas multiples pour venir en aide aux résidents des deux anciens aqueducs privés. Aussi, les coûts liés aux collectes des matières résiduelles ont augmenté en plus de la facture globale issue de l'écocentre. Je suis conscient que les gens paient en plus une contrepartie pour les matériaux de construction à l'écocentre, mais la Ville aussi voit l'augmentation des factures liées aux fournisseurs et aux lieux rattachés aux destinations des matériaux collectés à notre écocentre. Ces deux éléments génèrent une hausse des dépenses d'environ 78 000 \$. Cette hausse est compensée par des dépenses moins

importantes à l'intérieur des autres services. Donc, l'excès de revenus surpassent largement les dépenses encourues, ce qui explique un excédent de fonctionnement à des fins fiscales supérieur à l'exercice précédent de plus de 2 041 845 \$. À titre de rappel, l'an dernier l'excédent était de 1 252 967 \$ alors que celui de cette année est de 3 294 812 \$. Le scénario demeure, la Ville est bien gérée et nous bénéficions d'un marché immobilier en santé qui pousse vers la hausse les transactions immobilières. Saint-Colomban est une ville recherchée comme une bonne partie des Laurentides et notre santé financière en bénéficie.

Il y a plusieurs autres éléments importants à regarder à l'intérieur des états financiers d'une ville. D'autres données permettent ainsi d'approfondir la santé financière, ou non, d'une ville. Il faut notamment bien regarder ce qui constitue l'excédent accumulé non affecté et les revenus reportés pour bien évaluer comment la ville anticipe les prochaines années. Par exemple, en un an, nous avons presque triplé le fonds de parc et terrains de jeux. C'est une contribution issue des développements résidentiels qui oblige les promoteurs de contribuer financièrement ou par l'entremise de terrains aux espaces ou portefeuilles qui permettent l'établissement d'espaces de loisirs sur le territoire. Le montant de 1 380 923 \$ en 2024 est devenu 3 607 745 \$ au 31 décembre 2025. L'autre important élément est le fonds lié aux redevances règlementaires. De 3 442 729 \$ en 2024, il atteint 4 389 706 \$ en fin d'année 2025. Ces deux sources de revenus vont permettre d'ajouter des infrastructures sans peser lourdement sur l'endettement de Saint-Colomban. C'est un avantage majeur pour la Ville de pouvoir gérer une croissance en limitant l'impact sur la dette à long terme. Nous avons énormément diminué la dette nette au cours des dernières années. Les différents travaux sur le réseau routier ramènent la dette à la hauteur de 15 500 000 \$, ce qui représente environ 50 % de nos revenus annuels de 2025. C'est un taux assez exceptionnellement bas au niveau municipal et tout porte à croire que nos fonds ci-haut permettront de nous maintenir à moyen/long terme autour de cette donnée. Le fait d'avoir réduit la dette au cours des dernières années nous permet d'investir sur notre réseau routier sans hypothéquer la santé financière de la Ville et nous continuerons en ce sens.

Quant à l'excédent accumulé, dans ce rapport financier 2025, les nouvelles sont bonnes et permettent aussi de nous dégager une marge de manœuvre. Notre excédent non affecté affiché est de 7 350 647 \$, une hausse de 891 120 \$ en comparaison avec le résultat de 2024. Nous affectons toujours des sommes du surplus affecté en cours d'année afin de diversifier nos sources de financement ou accompagné nos stratégies d'acquisition de biens et/ou de propriétés. Une hausse marquée supplémentaire provient des réserves financières et des fonds réservés. Ces sommes ont varié afin d'augmenter de 2 690 009 \$ à 4 722 637 \$.

Ces stratégies nous permettent donc d'intégrer des infrastructures sans bouleverser notre stabilité financière. Ça nous permet aussi de planifier les projets avec une vision stratégique évidemment, mais surtout une planification financière prévisible et solide. Notre rythme d'intégration des infrastructures est constant et coordonné. Nous pouvons ainsi développer des services comme la bibliothèque/créalab, la réalisation de la rue de l'Accueil avec son corridor de transport actif, la mise à jour des infrastructures sportives, la réhabilitation de chemin pour accueillir un débit supplémentaire, la consolidation de notre réseau routier, et la restauration de la montée de l'Église en phase pour nous donner plusieurs opportunités de subvention, sinon de nous garder une option d'amortissement dans le temps. Nous accumulons aussi les acquisitions d'immeubles et de terrains pour garnir le jeu de cartes des prochains élus qui nous succéderont. Le pied carré prend de la valeur ici, la Ville peut maintenant jouer un rôle et planifier des acquisitions qui peuvent répondre à des besoins précis ou assurer une croissance de la valeur de ses actifs dans le temps. Nous entendons continuer en ce sens au cours de la prochaine année.

Je suis extrêmement fier de ces éléments distincts qui, une fois mis ensemble, témoignent d'un travail rigoureux et diversifié. Je remercie les employés et les élus qui collaborent à la mise en œuvre des stratégies et la réalisation de nos objectifs. Sans cette collaboration et l'intelligence collective que ça crée, tout ça ne serait pas possible.

En conclusion, sommairement, la situation financière 2025 de la Ville est très bonne. Nos outils, nos fonds et nos stratégies ont un impact favorable présentement et la santé de notre ville la rend attractive, permettant de surpasser les prévisions de revenus.

Ainsi, à partir du 15 juillet 2026, les états financiers seront disponibles à l'hôtel de ville et à www.st-colomban.qc.ca/budget.

Xavier-Antoine Lalande
Maire de la Ville de Saint-Colomban